

COMMISSION SPORTIVE

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'InfanterieBP 369 - 89006 AUXERRE Cedex

Tel:03 58 43 00 60

Mail: sforey@yonne.fff.fr

PV 72 SP 15

PV téléphonique de la Commission Sportive du 11.10.2024

Président : M. Jean Louis TRINQUESSE

Présents: Messieurs Mickaël ROMOJARO et Didier SCHMINKE

Assiste: Mme Stéphanie FOREY (administratif)

Début de la réunion : 10h00

Changements dates, horaires, terrains

Match 28887438 du 13.10.2024 Villeneuve 1 – Fontaine la Gaillarde 1 Départemental 3 Gp A

La commission,

- Compte tenu de l'interdiction d'utilisation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 1^{er} novembre 2024 à 14h30.

Match 29162031 du 13.10.2024 Aillant 1 – St Julien du Sault 1 Départemental 3 Gp B

La commission,

- Compte tenu de l'interdiction d'utilisation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 1^{er} novembre 2024 à 14h30.

Match 29161877 du 13.10.2024 Sergines 2 – Seignelay 1 Départemental 3 Gp B

La commission.

- Compte tenu de l'interdiction d'utilisation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 1^{er} novembre 2024 à 14h30.

Match 29805915 du 12.10.2024 Auxerre SC 1 – St Fargeau 1 U15 Départemental 2 Gp F

La commission,

- Compte tenu de l'occupation du terrain,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs
- Donne le match à jouer le 2 novembre 2024 à 14h00.

Match 29805937 du 12.10.2024 St Georges 1 – Joigny 2 U15 Départemental 2 Gp C

La commission,

- Compte tenu de l'occupation du terrain,
- Donne le match à jouer le 12 octobre 2024 à 16h00.

Match 29805063 du 12.10.2024 Stade Auxerrois 1 – Paron FC 1 U15 Départemental 1

La commission,

- Compte tenu de l'occupation du terrain,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne le match à jouer le 12 octobre 2024 à 18h00.

<u>Match 29805065 du 12.10.2024 US Joigny 1 – AJ Auxerre 1 U15 Départemental 1</u>

La commission,

- Compte tenu de l'occupation du terrain,
- Donne le match à jouer le 12 octobre 2024 à 14h00 sur le terrain en herbe.

Match 29805857 du 12.10.2024 Saint Denis les Sens 1 – Champigny 1 U15 Départemental 2 Gp A



La commission,

- Prend note de la demande du club de Saint Denis Les Sens de reporter la rencontre
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer à une date ultérieure qui sera fixée par la commission sportive.

<u>Match 29805938 du 12.10.2024 Gj Armançon 1 – Aillant 1 U15 Départemental 2 Gp C</u> La commission,

- Compte tenu de l'interdiction d'utilisation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 26 octobre 2024 à 14h00.

Fin de la réunion : 10 h30.

Le Président de séance, TRINQUESSE Jean Louis

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementaled'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. ».